

Erratum

Générale

colonial

Erratum n° 01-157-1909 promulguant les droits compensateurs exigibles en France, en Algérie, dans les colonies et possessions françaises et dans les pays de protectorat de l'Indo-Chine, en vertu de la convention de Bruxelles, sur les sucres provenant des pays qui accordent des primes à la production ou à l'exportation des sucres.

n° 01-157-1909

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
11 mai 1909

Numéro JO
n° 157 du 01/12/1909

Date du numéro
1 décembre 1909

TEXTE INTÉGRAL

promulguant les droits compensateurs exigibles en France, en Algérie, dans les colonies et possessions françaises et dans les pays de protectorat de l'Indo-Chine, en vertu de la convention de Bruxelles, sur les sucres provenant des pays qui accordent des primes à la production ou à l'exportation des sucres. inséré au Journal Officiel du 16 mai. page 5434. (1).
..... Unité de perception Quotité du droit 100
kilogr. (poids effectif), Au lieu de 3 fr, 53 Lire.3 fr. 63